

Gentilly, le 05 août 2024

Exp: MSA Ile de France 75691 PARIS cedex 14

189

Maintien du Revenu Famille
Prestations familiales - Précarité

Votre interlocuteur : Angelique Pruvot
Téléphone: 0130638880
Dossier : 1 67 09 75 113 064 (PF)
BUTZIG FABIEN
Objet : Votre droit au RSA

M BUTZIG FABIEN
RC APPT 43
4 ALL DES ORMEAUX
91220 BRETIGNY SUR ORGE

Monsieur,

Le Conseil départemental vous a ouvert un droit au Revenu de Solidarité Active (RSA) (numéro unique 01253343091) depuis le 01/07/2024.

Le montant mensuel de votre allocation est de : 559,42 euros.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Chaque trimestre, vous recevez un courrier vous invitant à déclarer vos ressources.

Vous pouvez remplir cette déclaration sur le service en ligne "Déclarer mes ressources trimestrielles pour le RSA" en vous connectant sur votre espace privé accessible depuis le site internet msa.fr ou bien grâce au formulaire papier dédié.

De plus, vous devez nous signaler immédiatement tout changement concernant :

- votre lieu de résidence
- votre situation de famille
- les activités et/ou ressources des membres de votre foyer.

Vous pouvez mettre vos informations à jour à tout moment, grâce au service en ligne "Déclarer un changement de situation" en vous connectant sur votre espace privé accessible depuis le site internet msa.fr. Votre allocation pourra ainsi être révisée à tout moment en fonction de l'évolution de votre situation, sans attendre votre prochaine déclaration trimestrielle RSA.

La MSA vous accompagne

Vous trouverez sur le site msa.fr toutes les informations sur le RSA et ses conditions d'attribution. Les équipes de votre MSA se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos formalités et répondre à vos questions.

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer nos salutations distinguées.

La Direction